Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Collège de Sherbrooke

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège de Sherbrooke a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux de réussite des cours en première session est relativement stable. On observe toutefois que, des cohortes 2000 à 2002, le pourcentage d'élèves ayant réussi tous leurs cours est plus élevé que celui des élèves des années de référence. De même, le pourcentage d'élèves des cohortes examinées ayant échoué la moitié et plus de leurs cours de première session est supérieur à celui des cohortes de référence.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription en 3e session de l'ensemble des élèves des cohortes 2001 et 2002 est un peu moins élevé que celui des élèves des cohortes des années de référence. Dans les programmes ciblés par le ministre de l'Éducation[1], on note une hausse constante, depuis 1999, du taux de réinscription pour les élèves des programmes *Technologie de l'électronique industrielle*, *Techniques d'éducation à l'enfance*, *Techniques administratives* ainsi que pour les élèves en session d'accueil et d'intégration. En *Sciences humaines*, *Soins infirmiers* et *Techniques de l'informatique*, après une chute assez sévère, on observe, en 2001, un redressement important du taux de réinscription.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. On note toutefois une tendance à la hausse du taux de diplomation tant en durée prévue que deux ans après la durée prévue, et ce, pour l'ensemble des élèves. Ces taux de diplomation sont généralement plus élevés chez les élèves du Collège que chez ceux du réseau.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège relève que le taux de réussite des cours en première session, même s'il est supérieur à celui des élèves du réseau, progresse peu et que le taux de réinscription de l'ensemble de ses élèves, inférieur à celui des élèves du réseau, tend à diminuer. Il fait ressortir que les taux de diplomation analysés ont, par contre, augmenté.

La Commission partage la conclusion que tire le Collège des indicateurs de réussite de ses élèves; aussi considère-t-elle que le Collège doit porter une attention particulière à la réussite des cours en première session et à la réinscription en troisième session.

---

1. Le Collège offre tous ces programmes qui sont : *Sciences humaines*, *Soins infirmiers*, *Technologie de l'électronique industrielle*, *Techniques d'éducation à l'enfance*, *Techniques administratives*, *Techniques de l'informatique* et la session d'accueil et d'intégration.

La mise en œuvre

Le Collège, dans le bilan qu'il dresse de l'application de son plan d'aide à la réussite, signale qu'en plus d'avoir ajouté de nouvelles mesures, il a mis en œuvre la plupart de celles qu'il avait prévues à son plan à l'exception de trois mesures remplacées par d'autres qu'il jugeait mieux adaptées aux besoins de ses élèves. Certains aspects de sa mise en œuvre lui semblent d'importance : la concertation, notamment, entre les enseignants et les professionnels qui interviennent auprès de mêmes groupes d'élèves; le modèle d'approche par programmes; le recours à l'expertise, aux projets et aux réalisations du milieu, favorisant ainsi l'adhésion progressive du personnel au plan de réussite. Le Collège veut développer davantage certaines mesures facilitant la transition du secondaire au collégial, la diplomation d'élèves à qui il ne manque que quelques cours pour terminer leur scolarité, la poursuite d'études sur certaines problématiques, la transmission plus rapide des résultats des premières évaluations; il veut aussi élaborer des mesures visant à fournir, aux nouveaux enseignants, l'aide adéquate au regard de la réussite scolaire.

Parmi les points forts de la mise en œuvre du plan de réussite du Collège, la Commission relève l'évaluation périodique du plan et de son application et la mise en place d'un service de la réussite éducative.

L'efficacité des mesures

De ses mesures d'aide à la réussite, le Collège retient comme étant les plus efficaces : les stratégies pédagogiques adaptées; la disponibilité des enseignants et le soutien qu'ils offrent aux élèves en difficulté en dehors des heures de cours; le suivi des élèves en situation d'échec et l'intervention menée auprès d'eux; les salles d'études supervisées et le soutien dans les activités de laboratoire offertes en soirée; l'encadrement en programme et le maintien de groupes de base stables.

Le Collège s'en est tenu aux quatre grandes mesures d'aide que la Commission demandait d'évaluer. Le Collège a mesuré l'effet des mesures d'aide en évaluant les résultats scolaires obtenus par les élèves ayant bénéficié de certaines mesures (centres d'aide en français, en physique; tutorat en génie électrique; contrats de réussite) et conclut de leur efficacité : la présence d'éléments comparatifs – résultats des élèves aidés par rapport à ceux d'élèves ayant des caractéristiques semblables qui n'ont pas eu recours à des mesures d'aide – démontre véritablement l'efficacité des mesures; dans certains cas, l'évaluation de l'efficacité repose sur l'appréciation qu'en donnent les élèves (tutorat en informatique; mesures d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques).

La Commission constate que le Collège a effectué une bonne analyse de l'application de son plan d'aide; il aurait néanmoins avantage à la pousser plus loin pour découvrir les raisons du peu d'augmentation des taux de réussite des cours à la première session et de la diminution du taux de réinscription.

La Commission encourage le Collège à poursuivre ses efforts qui lui ont permis d'obtenir certains résultats prometteurs ainsi qu'à déployer les mesures les plus efficaces pour améliorer la réussite en première session et la persistance aux études.

Conclusion

Le taux de réussite des cours en première session des élèves qui ont pu être touchés par le plan d'aide à la réussite du Collège de Sherbrooke demeure stable alors que leur taux de réinscription diminue; les taux de diplomation sont, jusqu'à présent, encourageants.

Le Collège a assuré une bonne mise en œuvre et un suivi régulier de son plan d'aide à la réussite; il a également effectué une bonne analyse de son application; il devrait toutefois tenter de mieux déterminer les facteurs qui empêchent la progression des taux de réussite des cours en première session et ceux qui nuisent à la progression du taux de réinscription à la troisième session et adopter des mesures efficaces pour augmenter la réussite et la persistance aux études.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche